

## FICHE ENSEIGNANT

### Introduction (30 min)

Objectif : Problématiser le débat autour des frontières ; partir des représentations des élèves et de la frontière comme tracé linéaire intangible pour montrer que l'enjeu frontalier requiert une approche qui met en lumière le temps long du processus de fixation et d'appropriation de la frontière.

Mise en œuvre : par le professeur, en dialogue avec les élèves, à partir de ce qui a déjà été vu en introduction et dans l'axe 1.

**Revenir sur la notion de frontière** : en droit international, la frontière est une ligne, juridiquement construite, qui sépare deux ou plusieurs États souverains. Les frontières constituent donc les limites spatiales des États.

Les frontières déterminent l'espace où s'exerce la souveraineté de l'État.

Les frontières sont également présentées comme les limites de la nation, qui justifie l'existence du pays comme État indépendant. Les frontières contribuent donc à établir l'identité nationale. Elles constituent une barrière symbolique entre différents peuples, voire entre civilisations (cf 1<sup>er</sup> jalon de l'axe 1 : « Pour se protéger : le limes rhénan »). Frontière et identité s'entretiennent : la frontière trace les contours de l'identité nationale, qui elle-même renforce la frontière.

**Souligner le paradoxe suivant** : la notion de frontière contient l'idée de stabilité, de pérennité, d'enracinement, d'intangibilité, or les frontières étatiques se sont déplacées et évoluent encore. La frontière n'est donc pas une ligne intangible dans le temps et dans l'espace. Le droit international garantit l'inviolabilité et l'intégrité des frontières mais pas leur intangibilité. L'appellation de « ligne » au lieu de frontière souligne d'ailleurs le caractère provisoire, précaire, de la limite (comme on le verra avec la « ligne Oder-Neisse »). Il n'existe pas non plus de « frontière naturelle ».

⇒ **Les frontières sont donc toujours construites. Cette construction passe par une pluralité d'acteurs (de l'État aux habitants) et elle fait débat.**

**Comment fixer la frontière ?** Sur quels critères ? Que serait une « bonne frontière » ? Il y a des critères d'ordre géographique (s'appuyer sur des obstacles physiques, même s'il n'existe pas de « frontière naturelle »), historique, ethnographique (répartition des peuples, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes), économique, stratégique (ressources, accès à la mer)...

⇒ **Négociations** entre les puissances qui aboutissent à la détermination de lignes par le biais d'accords internationaux, bilatéraux ou multilatéraux (cf 2<sup>e</sup> jalon de l'axe 1 : « Pour se partager des territoires : la conférence de Berlin et le partage de l'Afrique »). Voir aussi les conditions de la négociation : quels rapports de force ? quelle capacité de pression ? L'occupation territoriale influence le débat.

### **Les frontières peuvent être contestées :**

- **La violation de la frontière est au cœur de la guerre.**

Transgresser l'intégrité territoriale d'un État en franchissant une frontière marque le début de la guerre. La frontière devient alors front guerrier, espace du rapport de force. La perte de territoires est souvent source de conflits sur le long terme.

- **La remise en cause de la frontière est un enjeu diplomatique des relations entre États.**

Les frontières peuvent être contestées lorsqu'elles sont incertaines sur le terrain ou mal défendues. Le débat peut porter sur leur nature et leur temporalité (définitive ou provisoire) : ligne d'armistice par nature provisoire (cf 3<sup>e</sup> jalon de l'axe 1 : « Pour séparer deux systèmes politiques : la frontière entre les deux Corée »). Autre

exemple : pas de « frontières » entre Israël et la Cisjordanie ou la bande de Gaza. C'est la légalité de la frontière qui est en jeu.

- **La contestation de la frontière est aussi le fait des populations.**

La remise en cause des frontières peut venir de l'intérieur, notamment dans le cas d'Etats multinationaux qui se disloquent.

Le tracé des frontières peut également être contesté par des populations qui se retrouvent en minorité dans un pays. Ces minorités mettent en avant leur identité culturelle. Cette identité qui constitue la nation est jugée plus légitime que les frontières politiques et nourrit des revendications territoriales.

C'est la légitimité de la frontière qui est ici questionnée.

Cependant, la frontière constitue aussi une ressource pour les populations. En effet, le différentiel frontalier peut être source de profit. C'est la dynamique d'interface des zones frontalières.

- ⇒ **La frontière est donc à la fois un objet géopolitique entre Etats, enjeu territorial traditionnel des relations internationales, mais aussi un objet d'appropriation par les populations.**
- ⇒ **La frontière est une question de reconnaissance à la fois diplomatique et sociale.**

« L'histoire de l'Europe est celle de ses frontières »

(Krzysztof Pomian, *L'Europe et ses nations*, Paris, Gallimard, 1990)

Sur les espaces maritimes

Les affrontements entre puissances maritimes au cours de l'histoire ont fait naître des **débats autour de la possession des mers et des océans**. Les Etats ont cherché à étendre leur souveraineté sur les espaces maritimes au détriment du principe de non-appropriation et de liberté des mers.

La nécessité de réglementer l'exploitation des espaces maritimes au niveau mondial est à l'origine d'un **droit de la mer** avec notamment la convention de Montego Bay en 1982. Cette convention à portée universelle détermine les lignes maritimes (en droit, on ne parle pas de frontières maritimes car dans les espaces ainsi délimités, l'Etat n'est pas souverain mais seulement doté de certaines compétences).

**Le droit de la mer dépasse les frontières, dans la mesure où il s'applique à l'identique sur l'ensemble des mers et des océans**, indépendamment des différences juridiques entre Etats. Le droit de la mer détermine les compétences universelles des Etats sur ces espaces maritimes et suppose une gouvernance mondiale. L'unité de l'océan est également garantie par la liberté de navigation.

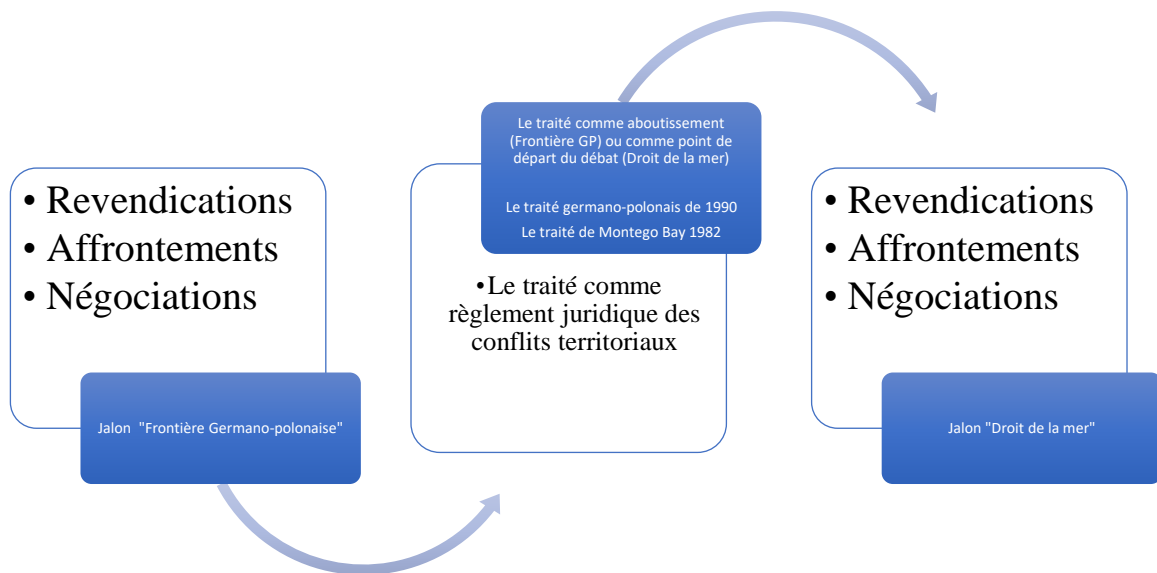
Etablir un droit international n'empêche pas d'échapper au débat, voire au conflit, comme en attestent les nombreuses querelles de revendications des ZEE, querelles qui furent au cœur de la question de géographie du programme de terminale L, ES, S « *Les espaces maritimes, approche géostratégique* ».

**Problématique générale de l'axe 2 :**

En quoi les frontières, parce qu'elles cristallisent la question de la souveraineté moderne, font-elles l'objet de débats ?

Comment comprendre la citation de Lord Curzon, dont le nom fut accolé à la proposition de tracé frontalier à l'issue du conflit russo-polonais de 1918-1921 :

« Les frontières sont le fil du rasoir, là où se décident les questions modernes de la guerre et de la paix, de la vie et de la mort des nations » (cité par Bruno Tertrais, Delphine Papin, *l'Atlas des frontières. Murs, Conflits, migrations*, Paris, les Arènes, 2016) ?



## Reconnaître la frontière : la frontière germano-polonaise de 1939 à 1990, entre guerre et diplomatie

### Introduction du jalon n°1

**Problématique :** en quoi la ligne frontalière est-elle un enjeu diplomatique des relations conflictuelles entre Etats mais aussi un objet d'appropriation et de revendication de la part des populations ?

Remarques liminaires :

- Le temps long de la frontière

Si les bornes chronologiques correspondent à une période de bouleversement majeur des équilibres frontaliers en Europe orientale, il apparaît nécessaire en introduction de rappeler le temps long d'une frontière mouvante qui sépara des entités politiques fluctuantes. Ce court rappel permet de comprendre ensuite la question des minorités nationales et les repères qui sont au cœur du jeu diplomatique. (Ainsi la ligne Curzon qui fut proposée comme règlement du conflit russo-polonais de 1918-1921 sera invoquée, via une définition quelque peu différente par Staline lors des conférences de la paix en 1943-1945).

Il semble nécessaire que l'élève, par exemple en travaillant sur un des fonds de carte proposés, ait à l'esprit que la carte de 1939 est née des règlements complexes et incomplets du premier conflit mondial (Cf. cartes proposées en annexe)

- Qui débat ? Qui combat ?

Le traitement de la question requiert une clarification constante des acteurs en présence. En effet, la nature des Etats et des acteurs impliqués par l'enjeu frontalier germano-polonais évolue au cours de

la période. Etudier la frontière germano-polonaise après l'invasion allemande de septembre 1939 et le franchissement de la frontière orientale par les Soviétiques revient *de facto* à étudier le rapport de force entre le III<sup>ème</sup> Reich et l'URSS. Les recompositions territoriales issues des conférences de la paix engendrent également un jeu d'acteurs complexe : si les frontières sont constitutives de la souveraineté, le contrôle de Moscou sur le pouvoir polonais soustrait pourtant à ce dernier la pleine jouissance de son contrôle territorial. A l'ouest, la partition de l'Allemagne génère des revendications frontalières tout à fait singulières. La ligne Oder-Neisse qui marque la frontière entre la RDA et la Pologne depuis le traité de Görlitz/Zgorzelec devient en effet un enjeu territorial et politique pour la RFA, pourtant non limitrophe avec la Pologne, au nom d'une unité allemande suspendue par la réalité géopolitique de la guerre froide.

Ainsi, de 1939 à 1945, les enjeux de la ligne Oder-Neisse nécessitent d'élargir la focale d'analyse aux nombreux acteurs en présence.

- La nature de la frontière

L'étude de l'axe 2 implique enfin de clarifier, en fonction de la chronologie des événements, la nature de la frontière. Si la réalité matérielle de la frontière évolue au fil du temps, la coupure qu'elle matérialise revêt dans les cadres conceptuels des acteurs des significations bien différentes. La frontière que franchissent les soldats de la Wehrmacht le 1<sup>er</sup> septembre 1939 est, davantage qu'une limite étatique, ce qui sépare le Reich d'un espace à coloniser. L'appareil idéologique nazi réactivant le *Drang nach Osten* médiéval en y mêlant une lecture racialisante dont la géographie et la cartographie des années 1930 portent la marque. La compréhension des enjeux frontaliers nécessite ici de faire rapidement allusion au *Generalplan Ost*, au projet de la *Ostkolonisation* et à la future frontière, pensée par les nazis, entre le monde slave et un territoire germanique racialement pur. La riche et récente historiographie en langue française consacrée à la pensée nazie et à ses conceptions territoriales offre ici des développements féconds à l'enseignant.

Ce que partage symboliquement la frontière dépend donc du contexte géopolitique envisagé, que l'on songe à la frontière théorique entre la Pologne et la RDA soumis au même pouvoir moscovite ou la limite entre le projet européen (l'Allemagne réunifiée comme membre de la CEE) et ses voisins (la Pologne) que crée le traité de 1990.

## **I) Le glaive et le crayon : une frontière en débat (1939-1945) (1h)**

### **a) Front et frontières : diplomatie et occupation au cœur des « terres de sang » (T. Snyder)**

A partir de l'analyse de la situation à la veille du conflit qui peut faire l'objet d'un travail guidé de localisation avec les élèves (cf. fonds de carte 1938), l'enseignant peut partir de la photographie du franchissement de la frontière polonaise par les soldats du Reich (cf. présentation d'accompagnement) qui semble ouvrir la question frontalière. Pourtant, le travail mené par les élèves sur les pourparlers qui précèdent le franchissement de la frontière les introduit au cœur des négociations diplomatiques qui conduisent à la disparition de la souveraineté polonaise.

### Mise en œuvre

Un travail d'analyse de documents sur les négociations entre l'URSS et le Troisième Reich introduit les élèves aux modalités et aux enjeux de la négociation frontalière. (Cf. Fiche élève)

#### **b) Le débat des vainqueurs : l'enjeu frontalier de Téhéran à Görlitz (1943-1950)**

Il apparaît nécessaire que l'enseignant aborde ici avec les élèves les négociations des conférences de la paix à propos de la frontière polonaise. En évoquant les sources qui permettent de rentrer dans le secret des négociations (Mémoires etc.) ou en montrant les documents qui peuvent servir au nouveau découpage territorial (Cf. Présentation d'accompagnement), l'enseignant illustre la carte de l'Europe politique en 1950. Ce temps de la négociation (quel affluent de l'Oder, la Neisse orientale ou occidentale doit servir de frontière ?) entre les puissances victorieuses est aussi indexé sur la puissance en acte sur le terrain, ce qui permet à Staline d'imposer ses vues au fil de la progression de l'armée rouge.

En fonction du temps disponibles, l'étude de documents polonais avec les élèves permet de multiplier les points de vue sur la ligne Oder-Neisse.

#### **II) Les mémoires meurtries : les frontières de la souveraineté allemande en débat après 1945 (1h)**

##### **a) La question des réfugiés et les mémoires de la frontière**

La question de la reconnaissance de la frontière invite à analyser les pratiques des acteurs de la diplomatie (la légalité du tracé frontalier) mais aussi à interroger la légitimité de ces frontières, c'est à dire leur reconnaissance ou non par les populations auxquelles elles assignent un nouvel ordre juridique.

Ainsi la question des réfugiés allemands doit permettre de montrer comment le refus de reconnaître le nouvel ordre juridique va orienter une part du débat politique en RFA, un débat imprégné par la nostalgie des territoires perdus.

### Mise en œuvre

Dans l'optique de développer les capacités « travailler de manière autonome » et « documenter », le travail mené par les élèves peut prendre la forme d'une lecture d'un article de vulgarisation scientifique et d'un article de presse.

Ces deux textes, et la carte qui accompagne l'entretien de Philippe Burrin, proposés en lecture à la maison doivent permettre aux élèves de comprendre la complexité démographique, sociale, culturelle de cet espace. Le reportage du *Temps*, ancré dans le présent, peut s'avérer précieux pour comprendre, dans le temps long, ce jeu complexe des identités dans la mémoire collective.

De retour en classe, l'analyse d'un document ou deux documents iconographiques (Affiches électorales de la CDU) souligne combien la reconnaissance s'avère impossible aux yeux de nombreux Allemands de l'Ouest.

- La question de Dantzig/Gdansk et sa place dans la mémoire intime et collective pourraient également être abordées par l'œuvre de Günter Grass traduite en français aux éditions du Seuil (en particulier *Le Tambour* -1959- et *En Crabe* -2002-)
- Parmi les études disponibles susceptibles d'éclairer l'enseignant, « Les minorités nationales dans le processus de réconciliation germano-polonais », Piotr Madajczyk, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, volume 31, mars 2000

### **b) L'Ostpolitik : vers une reconnaissance de la ligne Oder-Neisse**

Sous la forme du cours dialogué, l'enseignant peut ici conduire l'analyse de l'évolution politique à l'ouest à travers la personnalité de Willy Brandt. La lecture commentée du Traité de Varsovie est un support d'étude possible (Cf. bibliographie – Sources)

### **III) La frontière d'un nouveau monde : la frontière germano-polonaise et la fin de la guerre froide (1h)**

Le dernier temps de l'analyse est celui de l'accord diplomatique entre la Pologne et une Allemagne qui se réunifie à travers la réappropriation des outils de la souveraineté, ses frontières.

#### Mise en oeuvre

Le règlement de la question frontalière dans le cadre de l'effondrement du bloc soviétique et de la réunification peut être étudié par l'analyse d'un document, la résolution du Bundestag du 21 juin 1990.

Ce travail peut prendre la forme d'une évaluation formative ou d'une étude guidée par l'enseignant (Cf. fiche élève). Les passages soulignés dans le texte peuvent être éclairés par les connaissances acquises au cours de l'étude, les élèves travaillant ici la méthodologie de l'analyse de document, un des exercices demandés lors des évaluations.

L'enseignant peut clore à l'issue de ce travail l'étude par la lecture guidée du « Traité entre la République fédérale d'Allemagne et la République de Pologne sur la confirmation de leur frontière commune signé à Varsovie le 14 novembre 1990

Parmi les travaux disponibles en français susceptibles d'éclairer l'enseignant,

- « La réconciliation germano-polonaise », Jerzy Holder, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, volume 31, mars 2000
- « La question allemande en Pologne depuis 1945 » Dieter Bingen in *Histoire de la Pologne*, François Bafail (dir.), Paris, Fayard, 2007, et notamment les pages 486-495.

## Evaluation possible (45 min)

Dans la perspective de l'évaluation orale de la spécialité, le travail d'évaluation sommative pourrait constituer en une analyse, individuelle ou par groupe, de documents iconographiques guidée par une unique question. (Cf. Fiche élève)

Articulation avec **l'objet de travail conclusif** : « *Les frontières internes et externes de l'Union Européenne* »

Les acquis méthodologiques et notionnels de ce jalon constituent une préparation idoine à l'objet de travail conclusif. Il rendrait ainsi judicieux le choix de la Pologne comme cadre d'analyse des frontières (« les frontières d'un Etat adhérent »). A l'ouest, l'étude des logiques transfrontalières avec le premier partenaire économique, l'Allemagne, permet l'étude d'un « système transfrontalier intra-européen ». Les frontières orientales de la Pologne offrent quant à elles un support d'étude à « l'analyse des enjeux de Schengen ».

Dans ce cadre, les enjeux de puissance attachés à l'oblast de Kaliningrad, enclave russe au cœur de l'UE, sont l'occasion pour les élèves de comprendre combien la compréhension de la géopolitique contemporaine ne peut faire l'économie des clés de lecture qu'offrent la perspective de l'historien.

### Bibliographie sur la frontière et la frontière germano-polonaise

#### ▪ Pour l'axe 2, parmi les parutions récentes :

- Anne-Laure Amihat-Szary, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, PUF, Paris, 2015
- Michel Foucher, *Le retour des frontières*, CNRS Editions, Paris, 2016
- Alexandra Novosseloff et Franck Neisse, *Des murs entre les hommes*, La documentation française, Paris, 2015

Bibliographie récente dans le numéro de la revue *Questions internationales* :

- « Le réveil des frontières : des lignes en mouvement », *Questions internationales*, n°79-80, mai-août 2016

#### ▪ La frontière germano-polonaise

Sources accessibles en ligne

- [www.archives.un.org](http://www.archives.un.org)
- <https://history.state.gov/>
- <http://pdok.bundestag.de/>

- Le traité de Varsovie de 1970 (II b) :  
[https://www.cvce.eu/content/publication/1999/1/1/7f3363b0-2705-472a-b535-c42bd229f9e2/publishable\\_fr.pdf](https://www.cvce.eu/content/publication/1999/1/1/7f3363b0-2705-472a-b535-c42bd229f9e2/publishable_fr.pdf)

### Collectif

- « L'Allemagne et ses frontières en 8 cartes », *L'Histoire*, Cartothèque, 13 novembre 2014  
<https://www.lhistoire.fr/portfolio/%C3%A9volution-des-fronti%C3%A8res-de-lallemagne-14-ap-j-c-1990>
- « La Pologne au cœur de l'Europe », *Questions internationales* n°69, septembre-octobre 2014
- « *Oder- Neisse Grenze* » (un résumé de l'histoire des enjeux accompagné de documents)  
<https://ome-lexikon.uni-oldenburg.de/begriffe/oder-neisse-grenze/>
- Debra J. Allen, *The Oder-Neisse line : the United States, Poland, and Germany in the Cold War*, Praeger, Westport, Conn, 2003
- Dieter Bingen, « La question allemande en Pologne depuis 1945 » in *Histoire de la Pologne*, François Bairoil (dir.), Paris, Fayard, 2007, et notamment les pages 486-495.
- Yves Brancion, *La Ligne Oder-Neisse : frontière de guerre*, La Table Ronde, Paris, 1968  
[https://www.persee.fr/doc/polit\\_0032-342x\\_1960\\_num\\_25\\_5\\_2392](https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1960_num_25_5_2392)
- Philippe Bretton, « Le traité germano-polonais du 7 décembre 1970 », in *Annuaire Français de Droit international*, n° 17, 1971, pp. 171-203 ([https://www.persee.fr/doc/afdi\\_0066-3085\\_1971\\_num\\_17\\_1\\_1643](https://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1971_num_17_1_1643))
- Jan Herman Brinks, « Les Allemands de Pologne », *Politique étrangère*, 1999 ;  
[https://www.persee.fr/doc/polit\\_0032-342x\\_1999\\_num\\_64\\_2\\_4859](https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1999_num_64_2_4859)
- Jean Paul Cahn, « la question des frontières allemandes », in J.P.Cahn et Ulrich Pfeil (dir), *L'Allemagne 1945-1961 : de la catastrophe à construction du Mur*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2008
- Dorota Darowka, « Les relations germano-polonaises dans le contexte de l'adhésion à l'UE », in *Pouvoirs*, 2006/3, N° 118, pp. 125-136
- Franciszek Draus, *La ligne Oder-Neisse et l'évolution des rapports germano-polonais*, Fondation pour les études de défense nationale, Paris, 1990
- Jean-Baptiste Duroselle, André Kaspi, *Histoire des relations internationales depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2017 (12ème éd.), t.1 (1919-1945) et t.2 (depuis 1945)
- Pascal Fagot, « La Haute-Silésie de 1945 à 1950, un espace de l'entre-deux », in *Études Germaniques*, 2007/1 (n° 245), p. 223-235 : <https://www.cairn.info/revue-etudes-germaniques2007-1.htm-page-223.htm>
- Christine de Gemeaux "les frontières allemandes: un problème continental" dans le *Questions internationales* de mai-août 2016



- Rhode Gotthold, « La ligne Oder-Neisse et la politique européenne », *Politique étrangère* n°5 – 1960, p. 451-475 ; [https://www.persee.fr/doc/polit\\_0032-342x\\_1960\\_num\\_25\\_5\\_2392](https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1960_num_25_5_2392)
- Witold Griot, « Les territoires recouverts en Pologne communiste, 1945-1961 : enjeu international et instrument de pouvoir », *Les Cahiers Sirice* 2018/2 (N° 21), pages 69 à 82, mise en ligne sur Cairn le 20 octobre 2018, <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-sirice-2018-2-page-69.htm>
- Hans Henning HAHN, Robert TRADA (dir.), *Deutsch-Polnische Erinnerungsorte*, 5 t., Paderborn, Schoenigh 2011-2015
- Jerzy Holder « La réconciliation germano-polonaise », , *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, volume 31, mars 2000
- Ulrike Jureit, *Das Ordnen von Räumen. Territorium und Lebensraum im 19. und 20. Jahrhundert*, Hamburg, Hamburger Edition, 2012.
- Piotr Madajczyk « Les minorités nationales dans le processus de réconciliation germano-polonais », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, volume 31, mars 2000
- Lionel Picard, « La ligne Oder-Neisse est-elle la frontière définitive germano-polonaise ? Le combat des expulsés autour d'une limite géographique », *Sciences humaines combinées* [En ligne], 5 | 2010, mis en ligne le 11 décembre 2017, <http://preo.u-bourgogne.fr/shc/index.php?id=182>
- Jean Solchany, *L'Allemagne au XXème siècle*, Paris PUF, 2003
- Timothy Snyder, *Terres de sang. L'Europe entre Hitler et Staline*, Paris, Gallimard, 2010 et 2012 (fr)  
- *La reconstruction des nations. Pologne, Ukraine, Lituanie, Bélarus, 1569-1999*, Paris, Gallimard, 2003 et 2017 (fr).
- Katarzyna Stoklosa, « Terres perdues et récupérées : l'expulsion des Allemands et la venue des Polonais », <http://www.sciencespo.fr/ceci/fr/content/dossiersduceci/terres-perdues-et-recuperees-l-expulsion-des-allemands-et-la-venue-des-polonais>, Paris, Sciences Po, 2013
- Gregor Thum, *Die Fremde Satdt. Breslau 1945*, Berlin, Siedler Verlag, 2003
- Pierre-Frédéric Weber, *Le triangle RFA-RDA-Pologne (1961-1975) : Guerre froide et normalisation des rapports germano-polonais*, Paris, L'Harmattan, 2007
- Tobias Weger, « L'imaginaire cartographique de l'est allemand dans les publications populaires en Allemagne » ; <https://www.cairn.info/revue-revue-d-etudes-comparatives-est-ouest1-2016-1-page-23.htm?contenu=resume>